

LES RELOCALISATIONS DANS L'INDUSTRIE : UN NOUVEL ELAN ?

Après une lecture attentive des documents, vous respecterez les consignes suivantes qui guideront votre exposé.

Activité 1 : Présentation des documents (4 points)

Indiquez la nature des documents, les dates, les auteurs, les sources et l'intérêt de chaque document.

Activité 2 : Compréhension des documents (6 points)

1. *Document 1 :*

Quelles entreprises sont citées dans le document ? Quelle est leur dernière stratégie ? Pourquoi ?

2. *Document 2 :*

Déterminez quelles grandes régions françaises accueillent ces entreprises.

Quelles raisons peuvent expliquer ces choix ?

3. *Document 3 :*

Précisez la situation de la production industrielle en France.

Activité 3 : Mise en relation des documents (6 points)

D'après vos connaissances et l'ensemble des documents, essayez d'exposer points forts et faiblesses de l'industrie française et précisez si les relocalisations peuvent correspondre à un changement des règles du jeu de la mondialisation.

Clarté de l'expression orale et de l'écoute (4 points)

Brevet des Métiers d'Art : Ébéniste			Session 2011
C2 : Ouverture au Monde Contemporain			
Sujet : OMC 4	Coefficient : 1	Durée : 20 minutes	Page 1 sur 3

Doc n°1 : Nouvelle stratégie économique

« Une entreprise française a obtenu hier la première aide à la relocalisation. L'objectif, c'est de faire revenir en France des usines qui avaient fermé leurs portes pour les rouvrir ailleurs. La fonderie Loiselet avait par exemple délocalisé sa production en Chine en 2003. Cent cinquante ouvriers travaillent dans son usine de Tianjin. Mais le transport lui coûte 1 million d'euros pour 7 millions de chiffre d'affaires. Trop cher. Loiselet a donc décidé de rapatrier la fabrication en France. Elle va donc être la première à recevoir une prime à la relocalisation. Il s'agit en fait d'avances remboursables par l'État, qui sont destinées à financer les achats de machines et de bâtiments ; le principe avait été décidé lors des états généraux de l'industrie en mars dernier. Le gouvernement a prévu une enveloppe globale de 200 millions d'euros sur trois ans, et il y a des projets dans les tuyaux qui devraient sortir dès septembre.

Mais à l'évidence, cela ne va pas suffire pour faire revenir les entreprises en France. Au ministère de l'Industrie, où l'on a un peu l'habitude de fanfaronner, on est d'ailleurs cette fois-ci très modeste. Ça aidera tout au plus quelques dizaines de PME à franchir le pas. En réalité, c'est surtout un signal, une façon pour le gouvernement de dire qu'il y a aussi de l'avenir industriel en France. Depuis des lustres, nos entreprises vont à l'autre bout du continent, ou du monde, pour fabriquer moins cher. Mais elles découvrent que ce n'est pas toujours la bonne solution. D'abord, il y a le coût du transport. Il y a aussi les délais, qui se comptent parfois en mois. Et puis c'est plus difficile de surveiller la qualité ou de faire des innovations quand on est à 10.000 kilomètres de la production. Enfin, le « made in France » est un véritable argument commercial. Conclusion : parfois, mieux vaut revenir au pays. Des entreprises de secteurs très différents sont arrivées à la même conclusion : les sièges de bureau Steelcase, le shampooing Petrole Hahn, les jouets Smoby, les lunettes Atol, les chaussettes Kindy, les skis Rossignol ou les nappes Geneviève Lethu.

Mais il n'y a pas seulement l'industrie : la même logique s'applique dans les services. Une grosse mutuelle vient par exemple de décider de rapatrier en France son centre d'appels téléphoniques au nom d'un principe simple : mieux vaut un appel efficace que deux appels inefficaces. Elle le fait dans la plus grande discrétion, car elle n'avait même pas osé annoncer la délocalisation de cette activité au Maroc.

Au-delà, le gouvernement réfléchit à des mesures pour faciliter le maintien ou l'installation de centres d'appels en France. Mais ce projet inquiète beaucoup au Maroc ou en Tunisie, où les centres ont créé des dizaines de milliers d'emplois. Le ministre français de l'Emploi, Laurent Wauquiez, a rencontré son homologue marocain lundi pour en parler, et le patron des patrons marocains a interpellé son homologue français, Laurence Parisot. Pas plus que Paris, Rabat n'accepte de bon cœur la délocalisation. Derrière, c'est une course mondiale à l'emploi qui se joue. Et dans cette course, n'en déplaise aux pessimistes, la France a des atouts à faire valoir. »

Jean-Marc Vittori, Les Echos, 06 août 2010.

Brevet des Métiers d'Art : Ébéniste			Session 2011
C2 : Ouverture au Monde Contemporain			
Sujet : OMC 4	Coefficient : 1	Durée : 20 minutes	Page 2 sur 3

Doc n°2 : Relocalisations (tableau construit d'après les articles de l'Usine nouvelle)

Noms d'entreprises ayant relocalisé	Lieu de la relocalisation
Fonderie Loiselet	Dreux (Eure et Loir)
Steelcase (sièges de bureaux)	Sarrebourg (Moselle)
Petrole Hahn (shampooing)	Reims (Marne)
Smoby (jouets)	Lons-le-Saunier (Jura)
Atol (lunettes)	Morbier (Jura) + Oyonnax (Ain)
Kindy (chaussettes)	Moliens (Oise)
Rossignol (ski)	Sallanches (Haute-Savoie)
Geneviève Lethu (linge de table)	Saint-Dié (Vosges)
Decathlon (vélos)	Lille (Nord)
Parisot (meubles)	Magnoncourt (Haute-Saône)
Majencia (mobilier de bureau)	Noyon (Oise)
Meccano (jouets)	Calais (Pas-de-Calais)
Leroux et Lotz Technologies (chaudières industrielles)	Nantes (Loire-atlantique)

Doc n° 3 : Évolution de la production industrielle française
(en indices - base 100 en 2005 – *Source : Insee*)

